

Agent de propreté et d'hygiène

RNCP36439 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	343t
Formacode(s)	43429, 42093
Code(s) ROME	J1301, K2204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	03/11/2026

Certificateur(s)

HAUT COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE · SIRET : 17987301300017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'évolution de l'emploi d'agent de propreté et d'hygiène a été analysée à l'aide de sources documentaires, d'offres d'emploi et de statistiques emploi-formation. Des entretiens avec des professionnels du secteur de la propreté (salariés d'entreprises de propreté, agents chargés de

propreté des collectivités publiques et leurs responsables, agents de services en établissements hospitaliers et médico-sociaux et leurs encadrants) ont apporté des éléments complémentaires.

Trois éléments impactent l'exercice de l'emploi : la participation des entreprises de nettoyage au développement durable, l'utilisation des outils numériques pour la traçabilité des prestations et l'importance croissante de la prévention des infections associées aux soins.

Les prestataires de services de nettoyage et les établissements clients intègrent le développement durable dans leurs organisations et les modes opératoires : les techniques sans utilisation de produits chimiques se développent, le tri des déchets devient systématique et le travail s'effectue de plus en plus en journée en contact avec les usagers.

Les compétences du titre intègrent donc systématiquement la connaissance de l'impact des opérations sur le développement durable, le tri et l'évacuation des déchets selon les circuits définis ainsi que l'application des écogestes. Les savoir-faire prennent en compte les évolutions techniques

liées à une diminution, voire suppression, des produits chimiques.

Le savoir-faire relationnel inclut une attitude de service adaptée aux usagers et favorise une meilleure communication. Les outils numériques permettent une meilleure traçabilité des prestations et un contrôle de la qualité optimisé, ce qui répond à la demande accrue des clients en matière de suivi de la qualité. Cette évolution impacte l'emploi des agents qui utilisent de plus en plus les outils numériques pour assurer la traçabilité et pour communiquer.

Les savoir-faire prennent en compte cette tendance et intègrent l'utilisation des outils numériques et leurs applications dans le cadre des prestations de nettoyage.

Les instructions fournies par le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) incitent les structures hospitalières et médico-sociales à recruter des agents formés à l'application de protocoles de bionettoyage.

La compétence « Réaliser un bionettoyage en environnement spécifique en respectant des protocoles » comporte donc les savoirs liés au cadre réglementaire de prévention des infections : PROPIAS, CCLIN (centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales) et HACCP (Hazard analysis critical control point)

ACTIVITÉS VISÉES

- Réaliser une prestation de nettoyage manuel

- Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser une prestation de nettoyage manuel

- Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires
- Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

2. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

Blocs de compétences

RNCP36439BC01 — Réaliser une prestation de nettoyage manuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires
- Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Mise en situation

professionnelle

Le candidat tire au sort le sujet d'examen. Chaque sujet décrit les réalisations à mettre en œuvre dans les trois parties de l'épreuve.

Partie « bureau et sanitaire » : 45 minutes

Le candidat réalise le nettoyage d'un bureau et le nettoyage d'un bloc sanitaire.

Partie « bionettoyage » : 15 minutes

Le candidat applique un protocole de bionettoyage.

Partie « prestation mécanisée » : 1 h15 minutes

Le candidat réalise une prestation de nettoyage et de remise en état mécanisés.

2. Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

- Entretien technique qui se déroule deux temps
- après la partie « bureau et sanitaire » de la mise en situation, durant 10 minutes ;
- après la partie « prestation mécanisée » de la mise en situation, durant 15 minutes.

Le jury demande au candidat de commenter sa prestation puis il le questionne à partir d'un guide d'entretien.

- Entretien finale, y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel

RNCP36439BC02 — Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réalise une remise en état mécanisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Mise en situation

professionnelle

Le candidat tire au sort le sujet d'examen. Chaque sujet décrit les réalisations à mettre en œuvre dans les trois parties de l'épreuve.

Partie « bureau et sanitaire » : 45 minutes

Le candidat réalise le nettoyage d'un bureau et le nettoyage d'un bloc sanitaire.

Partie « bionettoyage » : 15 minutes

Le candidat applique un protocole de bionettoyage.

Partie « prestation mécanisée » : 1 h15 minutes

Le candidat réalise une prestation de nettoyage et de remise en état mécanisés.

2. Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

- Entretien technique qui se déroule deux temps
- après la partie « bureau et sanitaire » de la mise en situation, durant 10 minutes ;
- après la partie « prestation mécanisée » de la mise en situation, durant 15 minutes.

Le jury demande au candidat de commenter sa prestation puis il le questionne à partir d'un guide d'entretien.

- Entretien finale, y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel
-

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : tout type d'entreprises de propreté, de collectivités publiques et de structures privées dans des environnements très diversifiés :

- bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces,...)
- santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite,...)
- locaux industriels
- locaux et moyens de transports (bus, avions, trains, gares, aéroports,...)
- établissements scolaires et d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface
- Agent d'entretien polyvalent

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 518 €
Familles professionnelles (FAP)	T4X60 — Agents d'entretien de locaux · tension 3/5 (Modérée) T4X61 — Agents de service hospitaliers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	98 478
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	T4X60 — Agents d'entretien de locaux T4X61 — Agents de service hospitaliers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (2 membres du jury par candidat présenté).

Le jury est composé de professionnels :

Assistante gouvernante
Agent de maîtrise
Femme de rang
Agent de propreté
Technicien de surface

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (2 membres du jury par candidat présenté).

Le jury est composé de professionnels :

Assistante gouvernante
Agent de maîtrise
Femme de rang
Agent de propreté
Technicien de surface

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (2 membres du jury par candidat présenté).

Le jury est composé de professionnels :

Assistante gouvernante
Agent de maîtrise
Femme de rang
Agent de propreté
Technicien de surface

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 729 €
Selon la branche	6 000 € – 9 729 €
Prise en charge	Branches concernées
9 729 €	Valeur par défaut · 211 branches
6 682 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/11/2026
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36439/>